

APERÇUS DES FONDS

POUR LE FONDS D' ACTIONS PREMIER ET LE
FONDS D' ACTIONS N° 3, AINSI QUE LES FONDS
DE PLACEMENT CONCORDIA ET CONCORDE

Toute partie du dépôt ou tout autre montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.

Au 31 décembre 2020



Table des matières

Fonds d'actions Premier de l'Empire Vie

Fonds d'actions n° 3 de l'Empire Vie

Fonds d'obligations Concorde

Fonds équilibré stratégique Concorde

Fonds d'actions Concorde

Fonds de croissance spécial Concorde

Fonds du marché monétaire Concordia

Fonds d'obligations Concordia

Fonds équilibré stratégique Concordia

Fonds d'actions Concordia

Fonds de croissance spécial Concordia

Note : Seuls les titulaires de contrats actuels peuvent effectuer de nouveaux dépôts.

Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 159,3 M\$

Rotation du portefeuille : 25,51 %

Date de création du fonds : décembre 1964

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
A	décembre 1964	Dépôt unique de 100 \$, dépôts réguliers de 10 \$	75/100 pour les dépôts effectués avant l'âge de 65 ans du rentier et 75/75 pour les dépôts effectués après l'âge de 65 ans du rentier	1,62	535,02	297 654

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation boursière avec une certaine exposition aux actions étrangères. Il investit directement dans des titres et des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie.

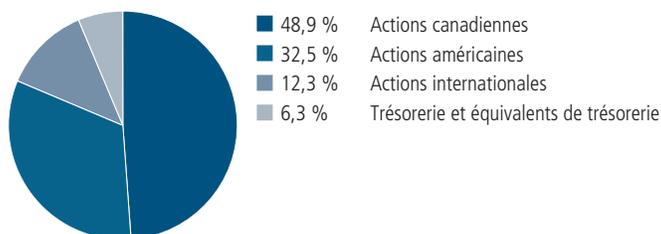
Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie	35,5 %
Banque Royale du Canada 0,200 % 4 janvier 2021	5,0 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,9 %
Banque Royale du Canada	2,5 %
Banque Toronto-Dominion	2,5 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	2,2 %
Brookfield Business Partners Limited Partnership	2,1 %
Shaw Communications Inc. - 'B'	1,7 %
Onex Corporation	1,7 %
Banque de Montréal	1,6 %

Pourcentage total des dix principaux placements : **57,6 %**

Nombre total de placements : **113**

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.



À qui le fonds s'adresse-t-il?

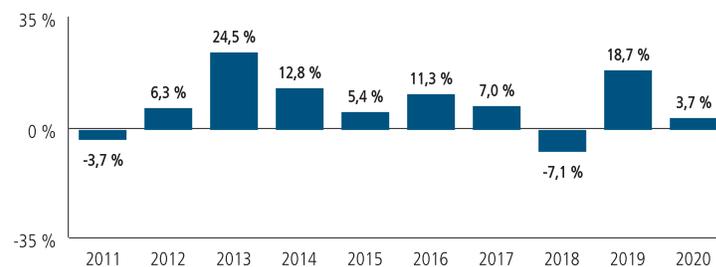
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des titres canadiens et est disposée à accepter un degré de risque faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie A du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie A du fonds chacune des 10 dernières années. On note 8 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie A du fonds ont généré un rendement annuel composé de 7,53 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 068 \$.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'entrée	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à 10 % du montant investi sur chaque dépôt. Certaines polices peuvent aussi prévoir des frais fixes déduits du montant investi en plus du pourcentage des frais d'entrée. Veillez vous reporter à votre police pour plus de renseignements. 	<ul style="list-style-type: none"> Le montant des frais d'entrée varie selon la police. Veuillez vous reporter à votre police pour obtenir plus de détails sur le montant des frais d'entrée. Les frais de retrait varient de 0 \$ à 50 \$. Veuillez vous reporter à votre police pour obtenir plus de détails sur les frais de retrait.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG.

3. Commission de service

Sans objet

4. Autres frais

Sans objet

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
Kingston, Ontario K7L 3A8
Téléphone : 1 800 561-1268
Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds d'actions Premier.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Note : Seuls les titulaires de contrats actuels peuvent effectuer de nouveaux dépôts.

Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 1,9 M\$

Rotation du portefeuille : 24,18 %

Date de création du fonds : janvier 1971

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
A	janvier 1971	Dépôt unique de 500 \$, dépôts réguliers de 25 \$	100/100	2,15	157,87	12 036

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation boursière avec une certaine exposition aux actions étrangères. Il investit directement dans des titres et des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie	35,5 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,8 %
Banque Royale du Canada	2,5 %
Banque Toronto-Dominion	2,4 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	2,1 %
Brookfield Business Partners Limited Partnership	2,0 %
Shaw Communications Inc. - 'B'	1,7 %
Onex Corporation	1,7 %
Banque de Montréal	1,6 %
Enbridge Inc.	1,6 %

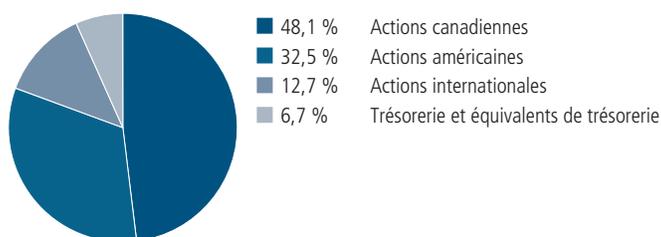
Pourcentage total des dix principaux placements :

54,0 %

Nombre total de placements :

111

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.



À qui le fonds s'adresse-t-il?

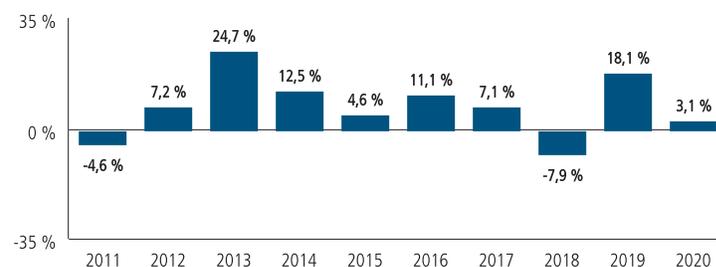
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des titres canadiens et est disposée à accepter un degré de risque faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie A du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie A du fonds chacune des 10 dernières années. On note 8 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie A du fonds ont généré un rendement annuel composé de 7,19 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 002 \$.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'entrée	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à 17 % du montant investi sur chaque dépôt. Certaines polices peuvent aussi prévoir des frais fixes déduits du montant investi en plus du pourcentage des frais d'entrée. Veillez vous reporter à votre police pour plus de renseignements. 	<ul style="list-style-type: none"> Le montant des frais d'entrée varie selon la police. Veuillez vous reporter à votre police pour obtenir plus de détails sur le montant des frais d'entrée. Des frais de retrait pourraient s'appliquer. Veuillez vous reporter à votre police pour obtenir plus de détails sur les frais de retrait. Les frais pourraient être des frais de vente différés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur capitalisée et/ou des frais fixes jusqu'à concurrence de 10 \$.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG.

3. Commission de service

Sans objet

4. Autres frais

Sans objet

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
Kingston, Ontario K7L 3A8
Téléphone : 1 800 561-1268
Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds d'actions n° 3.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Note : Seuls les titulaires de contrats actuels peuvent effectuer de nouveaux dépôts.

Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 1,7 M\$

Rotation du portefeuille : 6,22 %

Date de création du fonds : juin 1993

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
A	décembre 1964	Dépôt unique de 500 \$, dépôts réguliers de 25 \$	75/75	2,67	22,33	76 391

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des obligations émises par les gouvernements ainsi que dans des obligations, des débetures et des effets de première qualité émis par des sociétés. Il investit directement dans des titres ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement ses actifs principalement dans le Fonds d'obligations de l'Empire Vie.

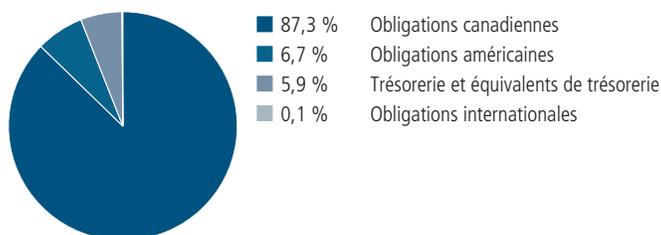
Dix principaux placements du fonds secondaire (au 31 décembre 2020)

PGF stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie	9,5 %
Gouvernement du Canada 2,000 % 1 ^{er} décembre 2051	5,0 %
Gouvernement du Canada 1,250 % 1 ^{er} juin 2030	3,4 %
Hydro-Québec 4,000 % 15 février 2055	2,6 %
Province de la Nouvelle-Écosse 4,500 % 1 ^{er} juin 2037	2,3 %
Gouvernement du Canada 0,500 % 1 ^{er} septembre 2025	2,2 %
Province de Québec 3,500 % 1 ^{er} décembre 2045	2,2 %
Province du Nouveau-Brunswick 3,550 % 3 juin 2043	2,1 %
Province de l'Ontario 4,700 % 2 juin 2037	1,9 %
Fiducie de capital Banque Scotia 5,650 % 31 décembre 2056	1,9 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 33,1 %

Nombre total de placements du fonds secondaire : 116

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.



À qui le fonds s'adresse-t-il?

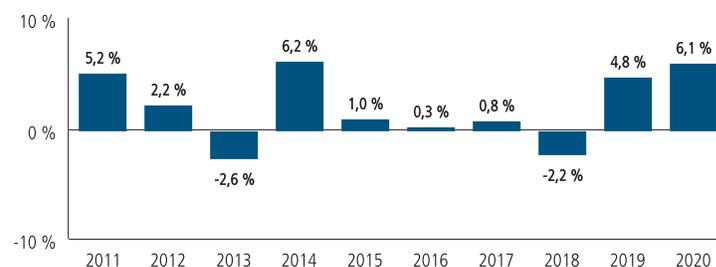
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des titres canadiens et est disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie A du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie A du fonds chacune des 10 dernières années. On note 8 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie A du fonds ont généré un rendement annuel composé de 2,13 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 235 \$.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'entrée	<ul style="list-style-type: none"> Il peut y avoir de frais de retrait au cours des 10 à 14 années qui suivent la date d'établissement de votre police. Les frais de retrait sont fonction de la durée au cours de laquelle la police a été en vigueur et du montant de la protection d'assurance. Veillez vous reporter à votre police pour plus de renseignements. 	<ul style="list-style-type: none"> Le montant des frais d'entrée varie selon la police. Veuillez vous reporter à votre police pour obtenir plus de détails sur le montant des frais d'entrée. Les frais de retrait varient de 0 \$ à 10 \$. Veuillez vous reporter à votre police pour obtenir plus de détails sur les frais de retrait.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 0,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

4. Autres frais

Sans objet

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
Kingston, Ontario K7L 3A8
Téléphone : 1 800 561-1268
Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
Site Web : www.empire.ca

Note : Seuls les titulaires de contrats actuels peuvent effectuer de nouveaux dépôts.

Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 3,0 M\$

Rotation du portefeuille : 39,94 %

Date de création du fonds : septembre 1995

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
A	décembre 1964	Dépôt unique de 500 \$, dépôts réguliers de 25 \$	75/75	0,28	33,42	89 180

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans une composition diversifiée d'actions et de titres à revenu fixe canadiens. Il investit directement dans des titres ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement ses actifs principalement dans le Fonds d'actions Concorde, le Fonds d'obligations Concorde et le Fonds de croissance spécial Concorde.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)[†]

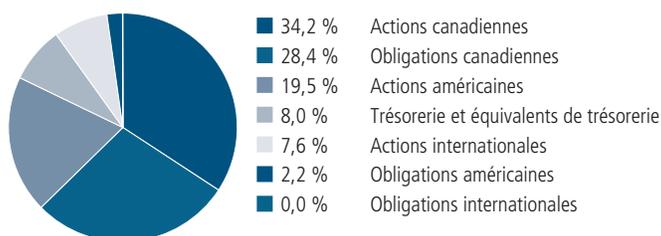
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,9 %
Banque Royale du Canada	2,5 %
Banque Toronto-Dominion	2,5 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	2,2 %
Brookfield Business Partners Limited Partnership	2,1 %
Shaw Communications Inc. - 'B'	1,7 %
Onex Corporation	1,7 %
Banque de Montréal	1,6 %
Enbridge Inc.	1,6 %
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	1,6 %

Pourcentage total des dix principaux placements : **20,5 %**

Nombre total de placements[†] : **112**

[†] Du fonds secondaire représentant 50 % ou plus des actifs du Fonds équilibré stratégique Concorde.

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.



À qui le fonds s'adresse-t-il?

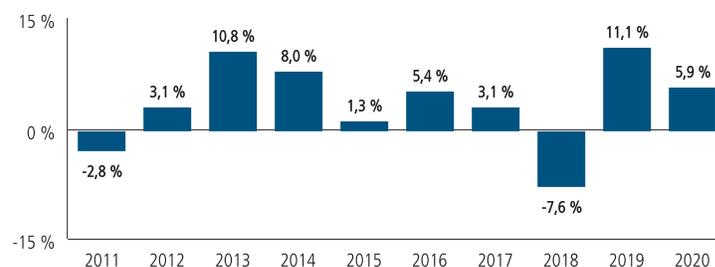
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des titres canadiens et est disposée à accepter un degré de risque faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie A du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie A du fonds chacune des 10 dernières années. On note 8 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie A du fonds ont généré un rendement annuel composé de 3,68 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 435 \$.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais de vente différés	<ul style="list-style-type: none"> Il peut y avoir de frais de retrait au cours des 10 à 14 années qui suivent la date d'établissement de votre police. Les frais de retrait sont fonction de la durée au cours de laquelle la police a été en vigueur et du montant de la protection d'assurance. Veuillez vous reporter à votre police pour plus de renseignements. 	<ul style="list-style-type: none"> Les FVD sont déduits du montant que vous vendez. Lorsque vous investissez dans les fonds, l'Empire Vie verse une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Tous FVD que vous payez sont remis à l'Empire Vie. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 0,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

4. Autres frais

Sans objet

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
Kingston, Ontario K7L 3A8
Téléphone : 1 800 561-1268
Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
Site Web : www.empire.ca

Note : Seuls les titulaires de contrats actuels peuvent effectuer de nouveaux dépôts.

Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 13,2 M\$

Rotation du portefeuille : 26,91 %

Date de création du fonds : mai 1987

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
A	décembre 1964	Dépôt unique de 500 \$, dépôts réguliers de 25 \$	75/75	3,91	48,30	273 313

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation boursière avec une certaine exposition aux actions étrangères. Il investit directement dans des titres ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires.

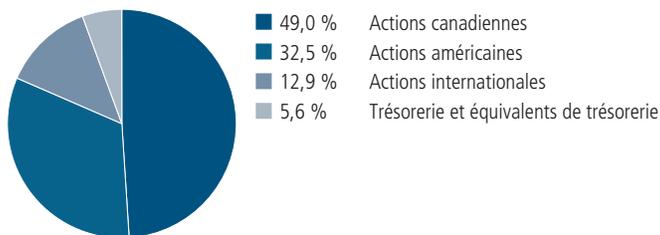
Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

La Banque de Nouvelle-Écosse	2,9 %
Banque Royale du Canada	2,5 %
Banque Toronto-Dominion	2,5 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	2,2 %
Brookfield Business Partners Limited Partnership	2,1 %
Shaw Communications Inc. - 'B'	1,7 %
Onex Corporation	1,7 %
Banque de Montréal	1,6 %
Enbridge Inc.	1,6 %
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	1,6 %

Pourcentage total des dix principaux placements : **20,5 %**

Nombre total de placements : **112**

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.



À qui le fonds s'adresse-t-il?

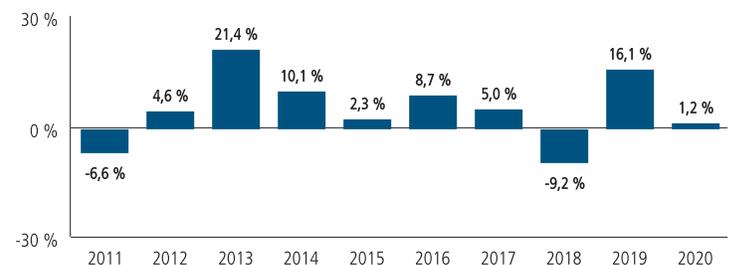
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des titres canadiens et est disposée à accepter un degré de risque faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie A du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie A du fonds chacune des 10 dernières années. On note 8 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie A du fonds ont généré un rendement annuel composé de 4,98 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 626 \$.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais de vente différés	<ul style="list-style-type: none"> Il peut y avoir de frais de retrait au cours des 10 à 14 années qui suivent la date d'établissement de votre police. Les frais de retrait sont fonction de la durée au cours de laquelle la police a été en vigueur et du montant de la protection d'assurance. Veuillez vous reporter à votre police pour plus de renseignements. 	<ul style="list-style-type: none"> Les FVD sont déduits du montant que vous vendez. Lorsque vous investissez dans les fonds, l'Empire Vie verse une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Tous FVD que vous payez sont remis à l'Empire Vie. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 0,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

4. Autres frais

Sans objet

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
Kingston, Ontario K7L 3A8
Téléphone : 1 800 561-1268
Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
Site Web : www.empire.ca

Note : Seuls les titulaires de contrats actuels peuvent effectuer de nouveaux dépôts.

Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 3,2 M\$

Rotation du portefeuille : 75,00 %

Date de création du fonds : juin 1993

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
A	décembre 1964	Dépôt unique de 500 \$, dépôts réguliers de 25 \$	75/75	3,90	56,70	56 910

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes de petite à moyenne capitalisation boursière.

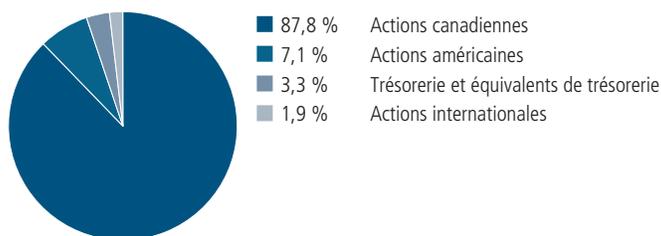
Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Greenbrook TMS Inc.	4,0 %
New Look Vision Group Inc.	3,2 %
People Corporation	3,0 %
Park Lawn Corporation	2,9 %
Superior Plus Corporation	2,7 %
StorageVault Canada Inc.	2,5 %
Element Fleet Management Corporation	2,5 %
K-Bro Linen Inc.	2,4 %
Xebec Adsorption Inc.	2,4 %
goeasy Limited	2,3 %

Pourcentage total des dix principaux placements : **28,1 %**

Nombre total de placements : **68**

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.



À qui le fonds s'adresse-t-il?

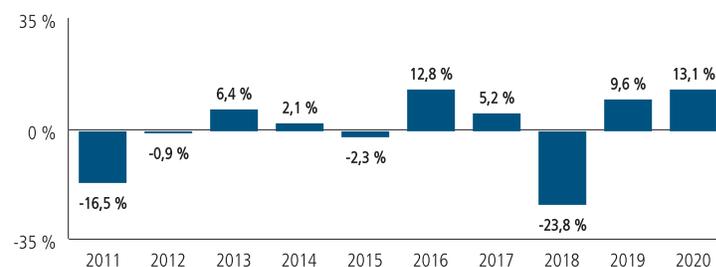
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des titres canadiens et est disposée à accepter un degré de risque modéré à élevé.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie A du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie A du fonds chacune des 10 dernières années. On note 6 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie A du fonds ont généré un rendement annuel composé de -0,17 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 983 \$.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais de vente différés	<ul style="list-style-type: none"> Il peut y avoir de frais de retrait au cours des 10 à 14 années qui suivent la date d'établissement de votre police. Les frais de retrait sont fonction de la durée au cours de laquelle la police a été en vigueur et du montant de la protection d'assurance. Veillez vous reporter à votre police pour plus de renseignements. 	<ul style="list-style-type: none"> Les FVD sont déduits du montant que vous vendez. Lorsque vous investissez dans les fonds, l'Empire Vie verse une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Tous FVD que vous payez sont remis à l'Empire Vie. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 0,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

4. Autres frais

Sans objet

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
Kingston, Ontario K7L 3A8
Téléphone : 1 800 561-1268
Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
Site Web : www.empire.ca

Note : Seuls les titulaires de contrats actuels peuvent effectuer de nouveaux dépôts.

Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 186,1 k\$

Rotation du portefeuille : s. o.

Date de création du fonds : juin 1992

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
A	juin 1992	Dépôt unique de 500 \$, dépôts réguliers de 25 \$	100/100 pour les dépôts venant à échéance dans 5 ans ou plus et 75/100 pour les dépôts venant à échéance dans moins de 5 ans	1,15	18,01	10 328

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des instruments à court terme, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme émis par des gouvernements et des sociétés canadiennes. Il investit directement dans des titres ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement ses actifs principalement dans le Fonds du marché monétaire de l'Empire Vie.

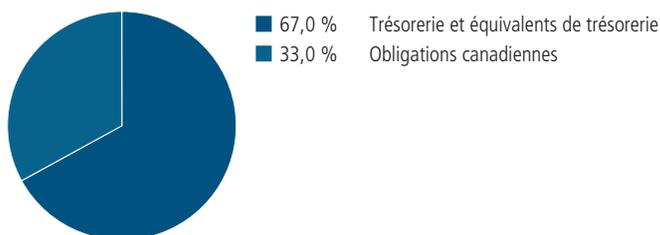
Dix principaux placements du fonds secondaire (au 31 décembre 2020)

Rogers Communications Inc.	5,340 %	22 mars 2021	9,3 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,900 %	26 avril 2021	6,5 %
Dollarama Inc.	2,337 %	22 juillet 2021	5,0 %
Financière Sun Life Inc. - taux variable	3,100 %	19 février 2026	5,0 %
Hydro One Inc.	0,252 %	4 février 2021	4,9 %
Banque Toronto-Dominion	2,045 %	8 mars 2021	4,0 %
Banque Royale du Canada	0,200 %	4 janvier 2021	3,7 %
NAV Canada	4,397 %	18 février 2021	3,5 %
Ville de Montréal	0,208 %	18 février 2021	3,5 %
Enbridge Pipelines Inc	0,336 %	11 janvier 2021	3,0 %

Pourcentage total des dix principaux placements : **48,2 %**

Nombre total de placements du fonds secondaire : **36**

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.



À qui le fonds s'adresse-t-il?

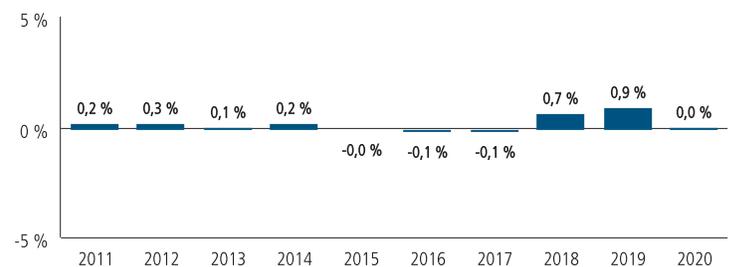
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des titres canadiens et est disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie A du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie A du fonds chacune des 10 dernières années. On note 7 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie A du fonds ont généré un rendement annuel composé de 0,21 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 021 \$.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment cela fonctionne
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants :		
	Pendant la 1 ^{re} année	6,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des FVD est établi selon la date à laquelle vous avez investi la première fois dans le fonds. Les FVD sont déduits du montant que vous vendez. Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.
	Pendant la 2 ^e année	5,0 %	
	Pendant la 3 ^e année	4,0 %	
	Pendant la 4 ^e année	3,0 %	
	Pendant la 5 ^e année	2,0 %	
	Pendant la 6 ^e année	1,0 %	
	Après 6 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Les FVD que vous payez sont remis à l'Empire Vie. Selon la police, vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans devoir payer de FVD. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 0,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

4. Autres frais

Sans objet

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
Kingston, Ontario K7L 3A8
Téléphone : 1 800 561-1268
Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
Site Web : www.empire.ca

Note : Seuls les titulaires de contrats actuels peuvent effectuer de nouveaux dépôts.

Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 1,5 M\$

Rotation du portefeuille : 9,56 %

Date de création du fonds : juin 1992

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
A	juin 1992	Dépôt unique de 500 \$, dépôts réguliers de 25 \$	100/100 pour les dépôts venant à échéance dans 5 ans ou plus et 75/100 pour les dépôts venant à échéance dans moins de 5 ans	1,82	35,86	41 095

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des obligations émises par les gouvernements ainsi que dans des obligations, des débentures et des effets de première qualité émis par des sociétés. Il investit directement dans des titres ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement ses actifs principalement dans le Fonds d'obligations de l'Empire Vie.

Dix principaux placements du fonds secondaire (au 31 décembre 2020)

FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie	9,5 %
Gouvernement du Canada 2,000 % 1 ^{er} décembre 2051	5,0 %
Gouvernement du Canada 1,250 % 1 ^{er} juin 2030	3,4 %
Hydro-Québec 4,000 % 15 février 2055	2,6 %
Province de la Nouvelle-Écosse 4,500 % 1 ^{er} juin 2037	2,3 %
Gouvernement du Canada 0,500 % 1 ^{er} septembre 2025	2,2 %
Province de Québec 3,500 % 1 ^{er} décembre 2045	2,2 %
Province du Nouveau-Brunswick 3,550 % 3 juin 2043	2,1 %
Province de l'Ontario 4,700 % 2 juin 2037	1,9 %
Fiducie de capital Banque Scotia 5,650 % 31 décembre 2056	1,9 %

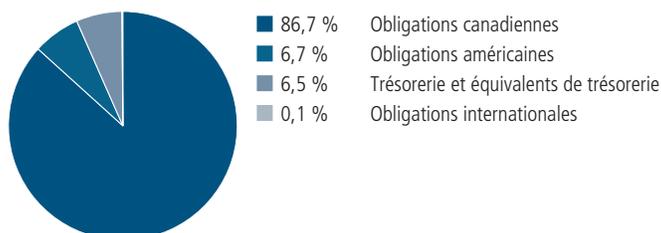
Pourcentage total des dix principaux placements :

33,1 %

Nombre total de placements du fonds secondaire :

116

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.



À qui le fonds s'adresse-t-il?

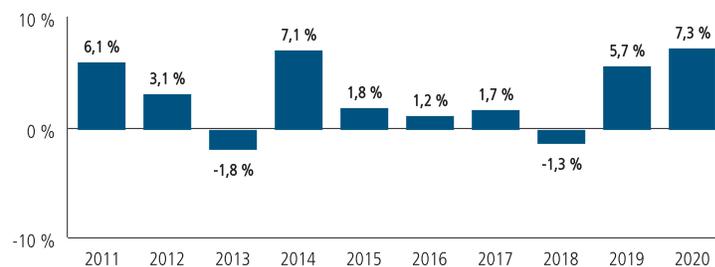
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des titres canadiens et est disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie A du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie A du fonds chacune des 10 dernières années. On note 8 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie A du fonds ont généré un rendement annuel composé de 3,05 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 350 \$.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment cela fonctionne
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants :		
	Pendant la 1 ^{re} année	6,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des FVD est établi selon la date à laquelle vous avez investi la première fois dans le fonds. Les FVD sont déduits du montant que vous vendez. Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. <ul style="list-style-type: none"> Les FVD que vous payez sont remis à l'Empire Vie. Selon la police, vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans devoir payer de FVD. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
	Pendant la 2 ^e année	5,0 %	
	Pendant la 3 ^e année	4,0 %	
	Pendant la 4 ^e année	3,0 %	
	Pendant la 5 ^e année	2,0 %	
	Après 6 ans	0,0 %	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 0,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

4. Autres frais

Sans objet

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
Kingston, Ontario K7L 3A8
Téléphone : 1 800 561-1268
Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
Site Web : www.empire.ca

Note : Seuls les titulaires de contrats actuels peuvent effectuer de nouveaux dépôts.

Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 2,4 M\$

Rotation du portefeuille : 36,27 %

Date de création du fonds : octobre 1995

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
A	octobre 1995	Dépôt unique de 500 \$, dépôts réguliers de 25 \$	100/100 pour les dépôts venant à échéance dans 5 ans ou plus et 75/100 pour les dépôts venant à échéance dans moins de 5 ans	0,29	44,66	53 491

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans une composition diversifiée d'actions canadiennes et de titres à revenu fixe canadiens. Il investit directement dans des titres ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement ses actifs principalement dans le Fonds d'actions Concordia, le Fonds d'obligations Concordia et le Fonds de croissance spécial Concordia.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)[†]

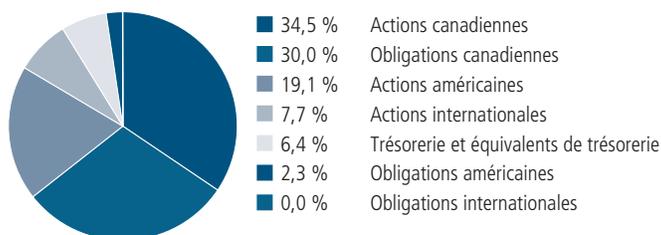
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,0 %
Banque Royale du Canada	2,6 %
Banque Toronto-Dominion	2,6 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	2,3 %
Brookfield Business Partners Limited Partnership	2,2 %
Shaw Communications Inc. - 'B'	1,8 %
Onex Corporation	1,8 %
Banque de Montréal	1,7 %
Enbridge Inc.	1,7 %
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	1,7 %

Pourcentage total des dix principaux placements : **21,5 %**

Nombre total de placements[†] : **112**

[†] Du fonds secondaire représentant 50 % ou plus des actifs du Fonds équilibré stratégique Concordia.

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.



À qui le fonds s'adresse-t-il?

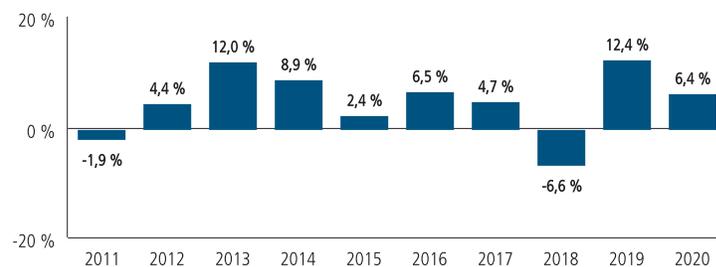
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des titres canadiens et est disposée à accepter un degré de risque faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie A du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie A du fonds chacune des 10 dernières années. On note 8 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie A du fonds ont généré un rendement annuel composé de 4,78 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 595 \$.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment cela fonctionne
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants :		
	Pendant la 1 ^{re} année	6,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des FVD est établi selon la date à laquelle vous avez investi la première fois dans le fonds. Les FVD sont déduits du montant que vous vendez. Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. <ul style="list-style-type: none"> Les FVD que vous payez sont remis à l'Empire Vie. Selon la police, vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans devoir payer de FVD. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
	Pendant la 2 ^e année	5,0 %	
	Pendant la 3 ^e année	4,0 %	
	Pendant la 4 ^e année	3,0 %	
	Pendant la 5 ^e année	2,0 %	
	Pendant la 6 ^e année	1,0 %	
	Après 6 ans	0,0 %	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 0,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

4. Autres frais

Sans objet

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
Kingston, Ontario K7L 3A8
Téléphone : 1 800 561-1268
Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
Site Web : www.empire.ca

Note : Seuls les titulaires de contrats actuels peuvent effectuer de nouveaux dépôts.

Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 4,8 M\$

Rotation du portefeuille : 28,28 %

Date de création du fonds : juin 1992

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
A	juin 1992	Dépôt unique de 500 \$, dépôts réguliers de 25 \$	100/100 pour les dépôts venant à échéance dans 5 ans ou plus et 75/100 pour les dépôts venant à échéance dans moins de 5 ans	2,51	73,08	65 482

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation boursière avec une certaine exposition aux actions étrangères.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

La Banque de Nouvelle-Écosse	3,0 %
Banque Royale du Canada	2,6 %
Banque Toronto-Dominion	2,6 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	2,3 %
Brookfield Business Partners Limited Partnership	2,2 %
Shaw Communications Inc. - 'B'	1,8 %
Onex Corporation	1,8 %
Banque de Montréal	1,7 %
Enbridge Inc.	1,7 %
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	1,7 %

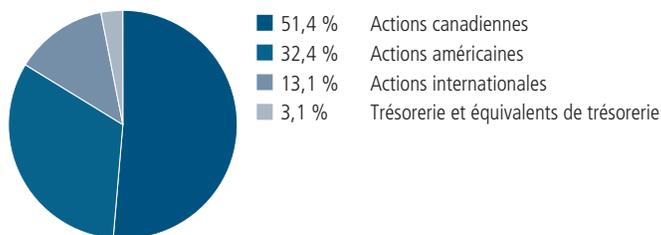
Pourcentage total des dix principaux placements :

21,5 %

Nombre total de placements :

112

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.



À qui le fonds s'adresse-t-il?

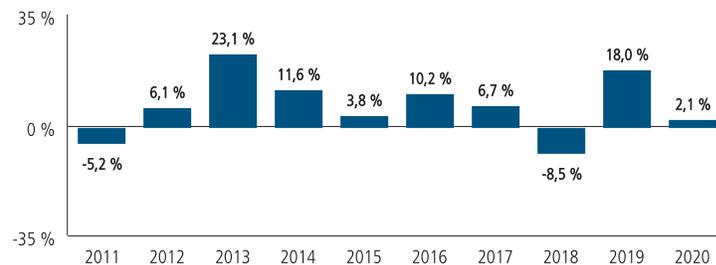
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des titres canadiens et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie A du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie A du fonds chacune des 10 dernières années. On note 8 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie A du fonds ont généré un rendement annuel composé de 6,41 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 862 \$.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment cela fonctionne
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants :		
	Pendant la 1 ^{re} année	6,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des FVD est établi selon la date à laquelle vous avez investi la première fois dans le fonds. Les FVD sont déduits du montant que vous vendez. Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. <ul style="list-style-type: none"> Les FVD que vous payez sont remis à l'Empire Vie. Selon la police, vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans devoir payer de FVD. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
	Pendant la 2 ^e année	5,0 %	
	Pendant la 3 ^e année	4,0 %	
	Pendant la 4 ^e année	3,0 %	
	Pendant la 5 ^e année	2,0 %	
	Après 6 ans	0,0 %	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 0,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

4. Autres frais

Sans objet

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
Kingston, Ontario K7L 3A8
Téléphone : 1 800 561-1268
Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
Site Web : www.empire.ca

Note : Seuls les titulaires de contrats actuels peuvent effectuer de nouveaux dépôts.

Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 4,1 M\$

Rotation du portefeuille : 73,40 %

Date de création du fonds : juillet 1993

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
A	juillet 1993	Dépôt unique de 500 \$, dépôts réguliers de 25 \$	100/100 pour les dépôts venant à échéance dans 5 ans ou plus et 75/100 pour les dépôts venant à échéance dans moins de 5 ans	2,50	81,52	50 226

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes de petite à moyenne capitalisation boursière.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Greenbrook TMS Inc.	4,0 %
New Look Vision Group Inc.	3,4 %
People Corporation	3,0 %
Park Lawn Corporation	2,9 %
Superior Plus Corporation	2,8 %
Element Fleet Management Corporation	2,6 %
K-Bro Linen Inc.	2,5 %
StorageVault Canada Inc.	2,5 %
Xebec Adsorption Inc.	2,4 %
goeasy Limited	2,3 %

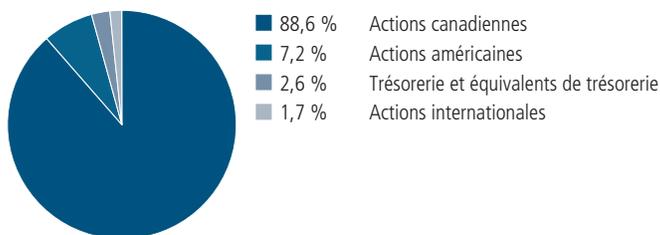
Pourcentage total des dix principaux placements :

28,5 %

Nombre total de placements :

67

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.



À qui le fonds s'adresse-t-il?

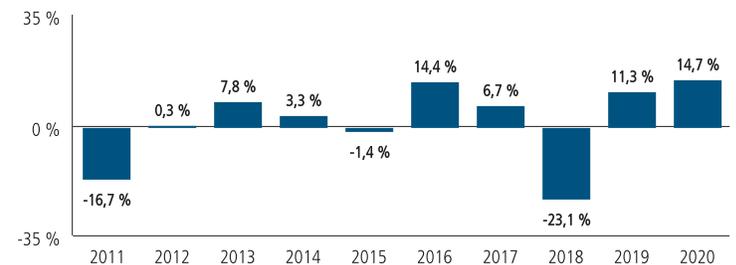
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des titres canadiens et est disposée à accepter un degré de risque modéré à élevé.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie A du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie A du fonds chacune des 10 dernières années. On note 7 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie A du fonds ont généré un rendement annuel composé de 0,96 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 100 \$.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour les garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment cela fonctionne
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants :		
	Pendant la 1 ^{re} année	6,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des FVD est établi selon la date à laquelle vous avez investi la première fois dans le fonds. Les FVD sont déduits du montant que vous vendez. Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.
	Pendant la 2 ^e année	5,0 %	
	Pendant la 3 ^e année	4,0 %	
	Pendant la 4 ^e année	3,0 %	
	Pendant la 5 ^e année	2,0 %	
	Pendant la 6 ^e année	1,0 %	
	Après 6 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Les FVD que vous payez sont remis à l'Empire Vie. Selon la police, vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans devoir payer de FVD. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 0,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

4. Autres frais

Sans objet

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
Kingston, Ontario K7L 3A8
Téléphone : 1 800 561-1268
Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
Site Web : www.empire.ca